



Subvention de vélos électriques par les communes de Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier-sur-Vevey, Jongny, St-Légier et Vevey

Procédure

La subvention d'un montant de 300.- francs pour l'achat d'un vélo électrique est accordée uniquement aux contribuables des Communes de Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier-sur-Vevey, Jongny, St-Légier et Vevey à savoir les habitants et les entreprises.

L'acheteur choisit le modèle de vélo auprès d'un revendeur. **Il sollicite l'Agenda 21 de Vevey** pour obtenir le bon de 300.- francs. L'Agenda 21 vérifie le domicile de l'acheteur auprès de la commune concernée. Le cas échéant, l'Agenda 21 envoie le bon à l'acheteur.

Lors de l'achat, le revendeur effectue une réduction de 300.- francs à son client. Le bon est signé par l'acheteur et le revendeur (avec timbre). **Le bon est ensuite retourné à l'Agenda 21 de Vevey**, qui le transmet à la Commune de l'acheteur avec copie de la facture du vélo ainsi qu'une facture de 300.- francs adressée à la Commune concernée pour compenser le rabais effectué à la vente.

Conditions pour bénéficier de l'offre

- Le demandeur/ l'entreprise doit être domicilié sur la commune de Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier-sur-Vevey, Jongny, St-Légier ou Vevey.
- Le bon de réduction doit être sollicité impérativement avant l'acte d'achat.
- L'achat s'effectue de préférence auprès d'un des revendeurs recommandés par l'Agenda 21 de Vevey.
- Le demandeur certifie qu'il acquiert ce véhicule pour ses propres besoins, ou pour un membre de sa famille résidant à Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier-sur-Vevey, Jongny, St-Légier ou Vevey. L'entreprise certifie qu'elle acquiert ce véhicule pour ses besoins de déplacements professionnels.
- Le demandeur/ l'entreprise s'engage à ne pas revendre son véhicule moins d'une année après son acquisition.
- La subvention n'est valable que pour des véhicules agréés NewRide (cf. www.newride.ch)
- La subvention n'est pas valable pour l'achat d'un véhicule d'occasion.
- L'offre est valable dans la limite des budgets « subvention vélos électriques » de chaque commune.

Liste des revendeurs recommandés (mise à jour mars 2009)

Egalement disponible sur le site www.vevey.ch/agenda21

Marques	Revendeur	Lieu	Contact
BionX Flyer	Mecabelec Bikes	Rue des Bosquets 33, 1800 Vevey	021 922 00 22, mecabelec@bluewin.ch
Koga Miyata Sparta Villiger	Cycles Colin S.A.R.L.	Place du Marché, 1800 Vevey	021 921 13 93, cyclescolin@bluewin.ch
Mondia Wattworld Raleigh	Jordan Cycles	Rue du Collège 20, 1800 Vevey	021 921 90 17, fjordan@jordan.ch
Giant Matra Sports BionX	Vall Cycle	Rue des deux Marchés 4, 1800 Vevey	021 921 86 01, info@vall-cycle.ch
BionX	Altman Sports SA	Rue de la Madeleine 22, 1800 Vevey	021 921 96 77, info@altmannsports.ch
Bottecchia Gepida	Cycles Chevalley	Rue des Deux-Villages 61, 1806 St-Légier	021 943 30 49, chevalleymotos@vtx.ch
Flyer	Stöckli Swiss Sports AG	ZI Rio Gredon 11, 1806 St-Légier	021 943 66 00, vevey@stoekli.ch